

Troisième Conférence des Hautes Parties contractantes au Protocole V relatif aux restes explosifs de guerre, annexé à la Convention sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques qui peuvent être considérées comme produisant des effets traumatiques excessifs ou comme frappant sans discrimination

8 octobre 2009
Français
Original: anglais

Genève, 9 et 10 novembre 2009

Point 6 de l'ordre du jour provisoire

Organisation des travaux, y compris ceux de tous organes subsidiaires de la Réunion

Programme de travail provisoire

Présenté par le Président

| | | |
|------------------------|-----------------|---|
| Lundi 9 novembre 2009 | 10 h 00-13 h 00 | <ul style="list-style-type: none">• Ouverture de la Conférence• Universalisation du Protocole V• Coopération et assistance. Demandes d'assistance• Article 4 – Masque de saisie électronique passe-partout. Rapports nationaux |
| | 15 h 00-18 h 00 | <ul style="list-style-type: none">• Assistance aux victimes• Article 4 – Masque de saisie électronique passe-partout. Rapports nationaux (<i>suite</i>) |
| Mardi 10 novembre 2009 | 10 h 00-13 h 00 | <ul style="list-style-type: none">• Déminage• Mesures préventives générales |
| | 15 h 00-18 h 00 | <ul style="list-style-type: none">• Adoption du document final et clôture de la Conférence |